

## LA FAMEUSE HISTOIRE DES DEUX EGLISES DE SAINTE-CROIX

Qui n'a pas remarqué la curieuse situation de l'église de Sainte-Croix, son implantation le long de la route, son ouverture sur le carrefour de deux voies, et surtout son orientation nord-sud pas très... catholique ?

Et qui n'a jamais fait un tour dans l'ancien cimetière pour y contempler la fameuse chapelle datée de 1565, seul vestige de l'ancienne église, avec son porche agréable autant qu'inattendu et ses inscriptions mystérieuses en façade ?

Mais qui sait pourtant que durant quelques mois, au dix-neuvième siècle finissant, le cœur religieux du petit village de Sainte-Croix balançait entre le froid modernisme de l'une et le charme vieillissant de l'autre ?

Cette histoire mérite d'être contée car elle illustre à quel point la Révolution française marquait encore les consciences et les comportements, un siècle après son déroulement.

Sainte-Croix perdit son titre de paroisse à la Révolution. Lors du rétablissement du culte par Napoléon 1er, elle ne le retrouva pas. Il n'y avait donc plus de curé au village. Les habitants les plus motivés devaient se rendre à la messe à pied jusqu'à la commune voisine de Romanèche puis, à partir de 1841, à Cordieux. Les enfants avaient à faire l'aller-retour six fois par semaine pour suivre le catéchisme, même en hiver dit-on ! Plusieurs pétitions furent signées durant le siècle pour obtenir le retour d'un curé. Tenaces, les habitants refusèrent à deux reprises (1816 et 1838) la construction au lieu-dit « Le Fouilloux » d'une église qui leur aurait été commune avec Romanèche et Cordieux.

En 1833, les édiles locaux regrettaient que « l'absence de tout culte religieux ait plongé les habitants de la commune dans un état d'abrutissement contrastant avec celui des autres localités »... Saint-Cruziens, nous revenons de loin ! En 1874, les descendants des mêmes s'émurent des « dangereuses influences » des « ennemis de la religion » dans le village. De leur point de vue, ils n'avaient pas tort : en 1878, après une très longue période de domination des conseils municipaux par les propriétaires du château, fut élue une liste "républicaine" (se réclamant donc des acquis de la Révolution) constituée essentiellement de cultivateurs. Curieusement (mais il vaut toujours mieux être plus près du bon Dieu, même républicain, que de ses saints), c'est durant le mandat de ce conseil que Sainte-Croix fut à nouveau érigée en paroisse.

Un curé, Monsieur Levrat, arriva en 1881. Il se dit « glacé d'effroi » par l'état de l'église. Le bâtiment avait sans doute eu du charme, comme en témoignent son beau porche ocre à colonnettes bien conservé, comme on le verra plus loin, et son vaste pronaos célébré par le poète, voyageur et archéologue Joseph Bard (1803-1861). Mais les atteintes d'un siècle d'inactivité et quelques excès de la période révolutionnaire avaient eu raison du pauvre édifice: ses murs en bâti de galets étaient lézardés en bien des endroits; son clocher, détruit pendant la Révolution, avait été remplacé par un petit campanile en bois peu esthétique; des gouttières faisaient craindre un effondrement prochain du plafond.

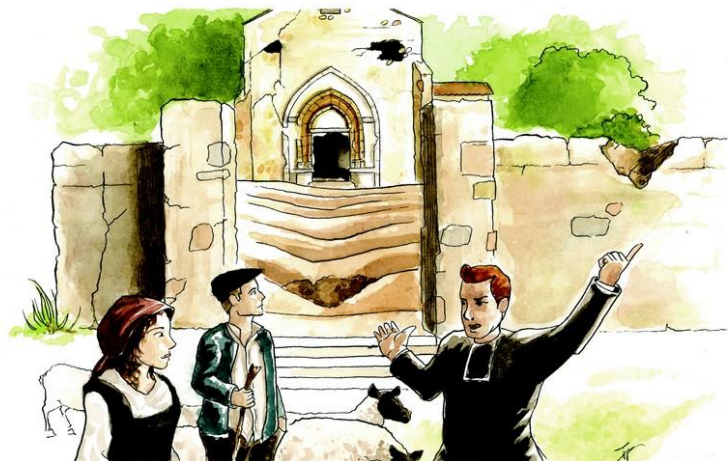




Dès lors, le curé Levrat n'eut de cesse de lutter pour la construction d'une nouvelle « maison de Dieu ». Le nouveau maire, Monsieur Delorme, et son équipe, certes soucieux de l'utilisation des deniers publics, mais sans doute pas exempts d'arrière pensées anticléricales, militèrent plutôt pour une réfection de l'ancienne église.

En 1886, Monsieur le curé, soutenu par le conseil de fabrique (sorte de conseil paroissial), résurgence de l'ancien conseil municipal "conservateur", organisa une collecte en faveur du projet. Parmi les donateurs, figuraient, en première place, la bourgeoisie locale, mais aussi le Comte et la Comtesse de Paris, ainsi que l'impératrice Eugénie. Monsieur Levrat usa beaucoup de sabots, de salive et de menaces divines pour obtenir également des promesses de journées de charroi et de travail de la part de nombreux villageois. Les sommes recueillies étant insuffisantes, il demanda au conseil municipal de solliciter une subvention du Ministre des cultes en même temps que l'autorisation de construire.

En ce siècle politiquement tourmenté par les tentatives de restauration de la royauté souvent épaulées voire impulsées par l'Eglise, tout ce qui pouvait ressembler à une manifestation d'indépendance ou d'autorité cléricale échauffait bien vite les esprits de gauche. Monsieur le curé n'aimait guère la République et les républicains, et ceux-ci le lui rendaient bien...



Querelles de procédures, lettres anonymes et placards peu amènes occupèrent les communiants et les autres pendant bien des mois. Constatant que ses demandes de construction et de subvention n'avaient guère de chances d'aboutir, le curé décida de faire bâtir une "maison privée", ce qui le dispensait de l'accord des autorités civiles...

Et c'est sur le Pré de la Nourricière, un terrain situé en bordure de route et donné par la fille d'un ancien maire, Monsieur Favrot, que commença en 1887 la construction d'une "maison" de plan très allongé...

Monsieur le curé donnait beaucoup de sa personne, et sa soutane devait peser lourd lorsqu'il remontait le gravier de la rivière Sereine pour combler les fondations. Mais il lui fallait aussi supporter l'acharnement de ses opposants.



Au mois d'octobre, l'agent-voyer de Montluel (c'était la D.D.E. d'alors) lui ordonna de suspendre les travaux sous prétexte que la route bordant son terrain était frappée d'alignement et allait finalement empiéter sur les fondations. Le curé y vit la patte de Satan, auquel il opposa une preuve géométrique : ladite route formait devant la future église une courbe que l'agent-voyer avait bien prévu de réduire en tirant une ligne droite depuis le mur de la cure jusqu'à l'auberge Nallet située au bas du village. Mais, loin de toucher au futur bâtiment, le projet devait au contraire en éloigner la route... Manœuvre déjouée par le mathématicien en soutane digne de Jacques Ozanam !

En novembre, l'au-delà s'en mêlait: un nouveau garde-chasse s'était installé à Sainte-Croix, dans l'une des maisons du haut de la Cassière (célèbre chemin communal). Un soir en rentrant chez lui dans un état que ne nous livrent pas les écrits, il rencontra devant le cimetière une dame dont le visage était couvert d'un grand voile et dont la voix grave semblait provenir d'outre-tombe. La personne lui demanda des nouvelles de la santé de la fille du châtelain, Mademoiselle C.. Encore peu au courant des choses de la commune, le garde promit de s'informer. Et la dame disparut dans la terre située au-dessus du cimetière. Quelques jours après, nouvelle apparition de la dame, ou plutôt de son spectre puisqu'elle venait de décéder récemment. Celle-ci demanda au garde d'avertir le châtelain que l'argent qu'elle avait donné

avant sa mort à la commune pour les réparations à l'ancienne église devait finalement être employé à la construction de la nouvelle! Mort de peur, le pauvre homme courut voir le curé qui déjoua le stratagème destiné à lui nuire, sans toutefois réussir à confondre le coquin.

Enfin, la première partie de la « maison » fut achevée en 1888. La même année, grâce à ce qu'on appellerait aujourd'hui une campagne électorale efficace du curé et du conseil de fabrique, la moitié masculine de la population envoyait au conseil municipal une majorité de personnes favorable à la nouvelle église, avec à sa tête le châtelain, Monsieur Faure. En tant que mandataire des souscripteurs, le président des fabriciens fit alors don de l'église à... la commune. Le nouveau maire et ses conseillers acceptèrent évidemment la donation et sollicitèrent l'Etat pour obtenir enfin les fonds nécessaires à l'achèvement du clocher, ce qu'ils obtinrent en 1892.

Cette histoire digne de Clochemerle eut des échos pendant une vingtaine d'années encore.

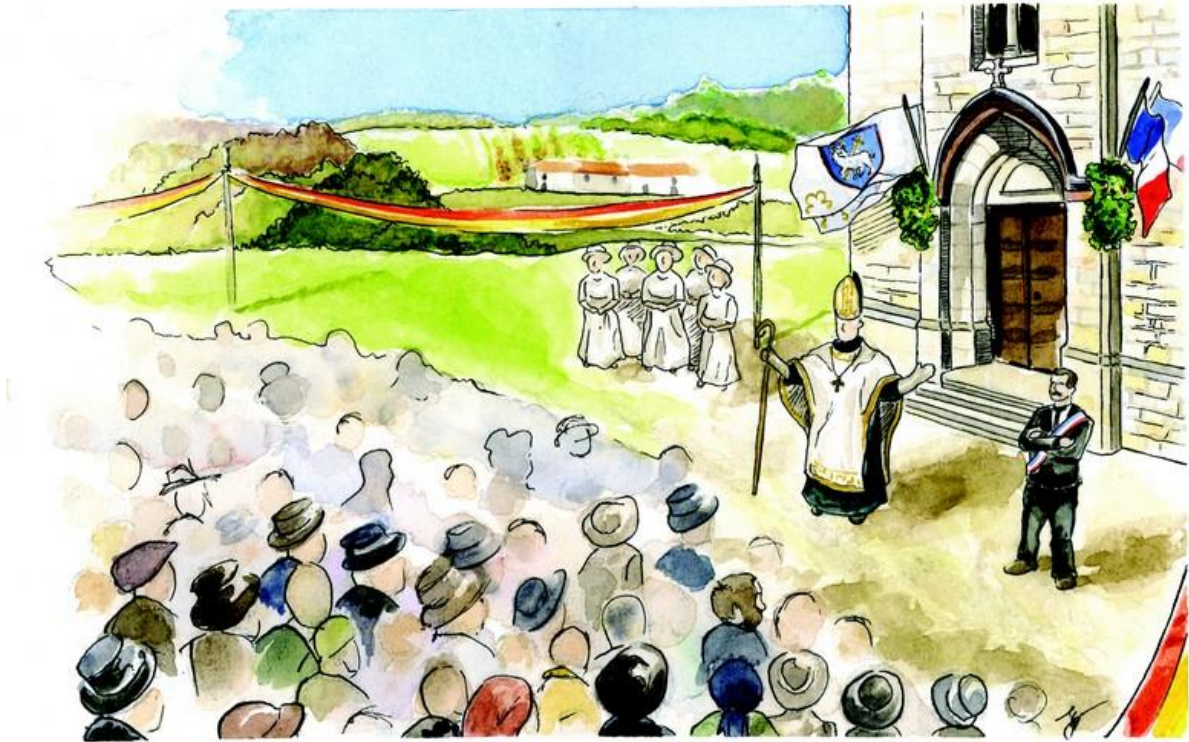
C'est ainsi qu'un jour d'octobre 1889, Monsieur le curé faillit se casser la jambe en sortant du presbytère: le cantonnier de Montluel avait, « par ordre supérieur » mais bien terrestre, creusé le sol devant la porte de telle sorte que le seuil s'en trouva soixante centimètres au-dessus de la route. Monsieur le curé remit la terre. Huit mois plus tard, à sept heures du matin, deux ouvriers firent une nouvelle « marche » de soixante-dix centimètres. Le curé s'énerva, tempêta et peut-être davantage... Le chef-cantonnier porta plainte pour outrages. Mais l'un des ouvriers était ivre au moment de la déposition. En octobre 90, l'affaire fut close.

On pourrait aussi parler du procès intenté en 1896 par le nouveau conseil municipal à l'ancien maire « républicain », Monsieur Delorme, pour non-versement d'une promesse de don. La commune fut déboutée de cette action en Conseil d'Etat.

On peut enfin sourire de l'épisode de la location de la cure en 1907... Après la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, le Préfet avait ordonné à chaque mairie de mettre en location le presbytère jusqu'ici occupé par le curé à titre gratuit. La municipalité proposa généreusement à celui-ci un loyer de trente francs annuels. La commune étant toujours « travaillée par les ennemis de la religion », un père de famille nombreuse demanda d'occuper le logement moyennant un loyer de 150 francs. La municipalité s'y refusa et, après diverses péripéties, le beau-frère du maire proposa de louer le presbytère en concurrence avec la somme offerte puis de le sous-louer au curé. L'arrangement convint et le père de famille dû s'en aller chercher ailleurs...

La vieille église Saint-Donat fut détruite en 1891. Ses bois et ses pierres furent vendus aux enchères (certains Saint-Cruziens ont des boiseries très anciennes dans leur maison). Seule fut conservée sa chapelle, dite des seigneurs de Crues, qu'on ferma avec le beau porche ocre de feu l'édifice.

La nouvelle église fut consacrée le 16 octobre 1892. La place était ornée de guirlandes qui entouraient les armes de l'évêché et les couleurs nationales. Le son de la cloche et les détonations de boîtes annoncèrent l'arrivée de l'évêque de Belley, Monseigneur Luçon. Ceint de son écharpe, le maire, Monsieur Faure, prononça un bref discours. Pendant une heure, le peuple, suivant les règles de la liturgie, resta en dehors de l'église dont les portes étaient fermées. Ce temps fut rempli par les chants des jeunes filles de la paroisse parées de vêtements blancs.



Après la messe, un banquet réunit au presbytère l'évêque et les membres du clergé, le conseil municipal et le conseil de fabrique (ce qui revenait quasiment au même) ainsi que les principaux souscripteurs. A propos de ces derniers, la curiosité vous poussera peut-être, un jour de messe, à chercher leurs traits sous l'image de certains saints représentés sur les vitraux de l'église. Que le bon Dieu vous pardonne cet instant de distraction !

Ainsi peut s'achever la fameuse histoire de la courte coexistence des deux églises de Sainte-Croix.

Aquarelles : Johanne JUSSELME, étudiante en école d'arts.  
Textes: André JUSSELME.

Bibliographie :

« Histoire de la construction d'une église », par l'abbé Henri LEVRAT. 1892.  
Archives communales. Archives départementales. Archives de l'évêché de Bourg en Bresse.